

Extrait du École changer de cap

<https://ecolechangerdecap.net/spip.php?article316>

Collectif Ecole changer de cap

L'école Française devient de plus en plus injuste

- Français - Dans les médias -

Date de mise en ligne : mercredi 6 juin 2012

École changer de cap

Pierre MERLE

ENTRETIEN paru dans Vous/Nous/Ils

Le socio-logue Pierre Merle, pro-fes-seur en Bretagne, vient de publier un ouvrage sur la ségré-ga-tion sco-laire. Il y décrit les dif-fé-rents types de ségré-ga-tions, y dénonce entre autres l'éducation prio-ri-taire, tout en pro-po-sant de nou-velles pistes pour homo-gé-néi-ser les chances de réus-sites scolaires.

Vous iden-ti-fiez dans votre livre (1) quatre types de ségré-ga-tions, quelles sont-elles ?

La pre-mière est une ségré-ga-tion de genre : les filières pro-fes-sion-nelles Bureautique ou Habillement sco-la-risent plus de 90% de filles alors que les filières Mécaniques ou Électricité plus de 90% de gar-çons. Résultant des normes sociales, elle péna-lise les femmes lorsqu'elles sont une mino-rité à inté-grer l'ENA ou Polytechnique. La deuxième forme de ségré-ga-tion est de type eth-nique. Les élèves d'origine étran-gère sont absents de la grande majo-rité des établis-se-ments et concen-trés dans quelques établis-se-ments de ban-lieues. La troi-sième moda-lité est dite "aca-dé-mique", c'est-à-dire liée au niveau sco-laire. A ce pro-pos, les don-nées sont édifiantes. Enfin, la ségré-ga-tion sociale désigne une dif-fé-ren-cia-tion forte du recru-te-ment social des établis-se-ments. Il existe des établis-se-ments mixtes mais aussi des établis-se-ments très bour-geois avec plus de 80% d'enfants des caté-go-ries aisées, et d'autres très populaires.

Quelles sont les ori-gines de ces ségré-gations ?

Ces ségré-ga-tions ont plu-sieurs ori-gines. La ségré-ga-tion sociale tient des inéga-li-tés de reve-nus et de patri-moine. Les dif-fé-rences de recru-te-ment des quar-tiers se réper-cutent sur le recru-te-ment social des établis-se-ments. La ségré-ga-tion eth-nique est aussi liée aux inéga-li-tés écono-miques. Les popu-la-tions immi-grées, majo-ri-tai-re-ment peu qua-li-fiées, habitent dans les quar-tiers déshé-ri-tés. L'importance du diplôme pour l'intégration pro-fes-sion-nelle explique cer-taines inéga-li-tés. Cette cen-tra-lité du diplôme amène les parents, et notam-ment ceux des caté-go-ries aisées, à choi-sir les établis-se-ments consi-dé-rés comme les meilleurs afin de maxi-mi-ser les chances de réus-site sco-laire et pro-fes-sion-nelle de leurs enfants.

Vous poin-tez du doigt une évolu-tion néga-tive de l'école fran-çaise, c'est-à-dire ?

En com-pa-rant les don-nées inter-na-tio-nales de 2000 à 2009, je montre que d'une part l'école fran-çaise devient de plus en plus injuste : la réus-site sco-laire des élèves est de plus en plus en rap-port avec leur ori-gine sociale. D'autre part, elle est de moins en moins per-for-mante : le niveau moyen des élèves baisse et le nombre d'élèves faibles aug-mente. Les causes du déclin sont mul-tiples. L'augmentation de la ségré-ga-tion sociale et aca-dé-mique, liées à l'abandon pro-gres-sif du col-lège unique et à la mul-ti-pli-ca-tion des options et sec-tions, est une des explications. Pierre Merle

Vous met-tez en cause l'éducation prio-ri-taire, cen-sée gom-mer les dif-fé-rences. Pour

quelles raisons ?

L'échec de l'éducation prio-ri-taire tient au fait que les établis-se-ments concer-nés ne reçoivent pas plus d'aides que les autres ou pas suf-fi-sam-ment plus. Pour gom-mer les dif-fé-rences, ces établis-se-ments devraient notam-ment avoir des classes net-te-ment moins char-gées. Deux élèves en moins par classe ne per-mettent pas d'augmenter sen-si-ble-ment les chances de réus-site. Des recherches très solides montrent que cinq élèves en moins par classe per-met-traient de réduire sen-si-ble-ment les différences.

Vous mon-trez que les sys-tèmes étran-gers fonc-tionnent mieux que le nôtre.Quelles leçons en tirer ?

L'école fin-lan-daise est un exemple sti-mu-lant. Le niveau moyen des élèves est très élevé, le nombre d'élèves faibles très réduit, les inéga-li-tés de réus-site selon l'origine sociale limi-tées. C'est un sys-tème éduca-tif qui se carac-té-rise par un fort col-lège unique, une affec-ta-tion pla-ni-fiée des élèves selon une carte sco-laire, très peu d'établissements pri-vés (moins de 3% !) et une forte mixité sociale des établis-se-ments. Leur péda-go-gie, qui repose sur la valo-ri-sa-tion plu-tôt que la sanc-tion des échecs et qui refuse le clas-se-ment, est aussi très dif-fé-rente de celle usuel-le-ment pra-ti-quée en France. Ce serait un modèle à suivre. Mais pour l'instant, les poli-tiques éduca-tives mises en oeuvre en France ont été plu-tôt le contraire de celles qui per-mettent à l'école fin-lan-daise d'être l'une des meilleures du monde.

Delphine Barraïs

Note(s) :

(1) *La ségrégation scolaire* de Pierre Merle, aux éditions la Découverte, collection Repères. Avril 2012

Pour en savoir plus sur Pierre Merle, consul-ter sa fiche sur le site du CREAD de Bretagne

Paru dans vous/nous/ils <http://www.vousnousils.fr/2012/05/1...>

!